



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

ILLE-ET-VILAINE

Assemblée annuelle

11 MARS 2023

Déroulement de la matinée

09h15 – 10h15 : Présentation de l'UNAFAM délégation

- Introduction par Jean-Yves BLANDEL, délégué départemental
- Bilan des activités 2022 par Anne-Marie KERJEAN
- Perspectives 2023 par Jean-Yves BLANDEL

10h30 – 12h15 : Le rétablissement

10h30 : Présentation du REV (Réseau des entendeurs de voix)

- Sarah BEAUCHAMP – Coordinatrice du réseau

10h40 : « Le rétablissement pour les nuls »

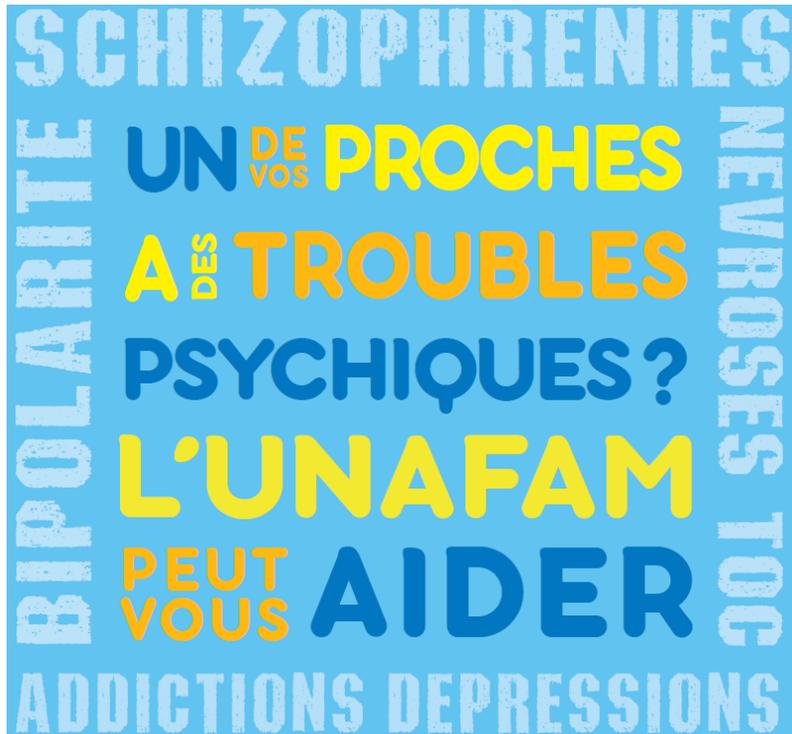
- Dr LEVOYER – Psychiatre au Centre Hospitalier Guillaume Régnier
- Sarah JOLLY – Intervenante pair, militante pour les droits des usagers de la psychiatrie

11h15 : Echanges avec la salle

Conclusion

Pot de l'amitié

L'UNAFAM présente sur toute la France



- 13 délégations régionales
- 99 délégations départementales
- 300 sites d'accueil de proximité
- Plus de 2000 bénévoles
- Près de 15 000 adhérents

Mission prioritaire de l'UNAFAM

Apporter un soutien aux familles des personnes vivant avec un handicap psychique par :

- **L'accueil**
- **L'écoute**
- **L'information**

L'UNAFAM s'engage en faveur de l'intérêt général

- **Lutte contre la discrimination des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique, cherche à faire changer le regard sur les personnes en souffrance psychique et leurs familles**
- **Représente des usagers dans les instances sanitaires, médico-sociales et sociales**
- **Participe aux instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale (Conseils locaux de Santé Mentale CLSM; Projets Territoriaux en Santé Mentale PTSM)**
- **Promeut et soutient la création de structures d'accompagnement (par ex : Résidence d'Accueil, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS, SAMSAH....)**

Favoriser l'intégration des personnes dans la vie quotidienne

- Éviter les ruptures de soins
- Veiller à ce que les usagers bénéficient des ressources
- Œuvrer pour trouver des solutions de logement
- Soutenir la création de structures d'accompagnement
- Veiller à un accompagnement adapté
- Aider les aidants familiaux et sociaux
- Promouvoir des structures facilitant une activité occupationnelle ou professionnelle

Nouveau projet associatif

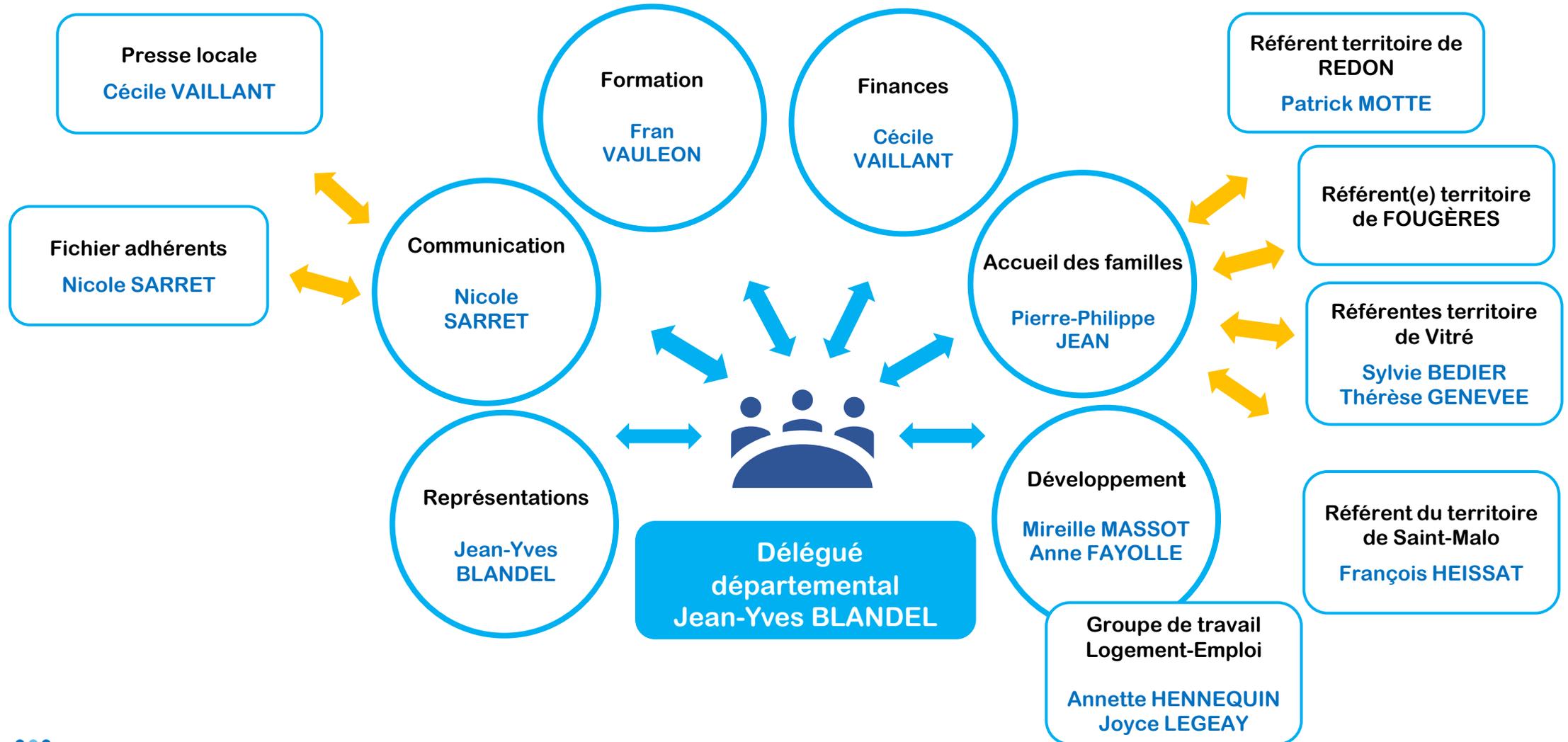
- **Objectif : Finalisation autour de juin 2023**
- **Contribution des délégations autour de la trame suivante :**
 - *Quels profils de personnes (familles et proches) sont à mieux prendre en compte pour que l'Unafam puisse leur assurer un meilleur accompagnement ? Pourquoi ? Quels sont leur besoins ?*
 - *Comment améliorer le soutien des familles par l'Unafam ?*
 - *Quelles évolutions d'organisation de l'Unafam lui permettraient de jouer pleinement son rôle ? Pourquoi ?*
 - *Comment pourrions-nous améliorer encore la vie associative de l'Unafam ?*
 - *Comment pourrions-nous améliorer le rayonnement et la notoriété de l'Unafam localement ?*
 - *Quels combats vous semblent prioritaires ?*

La délégation d'Ille-et-Vilaine

Rapport d'activité 2022

Fonctionnement associatif

Le bureau – les activités – les référents



L'organisation interne



Réunion de bureau

1 par mois

Comptes-rendus communiqués
à l'ensemble des bénévoles



Rencontre des bénévoles

Une par semestre

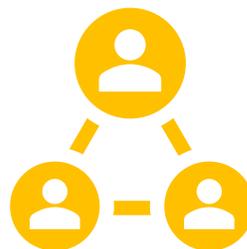
Invitation des adhérents

En 2022

L'action de la délégation d'Ille-et-Vilaine se traduit par :



5 302 heures
de bénévolat
3,30 ETP



L'investissement de
35 bénévoles

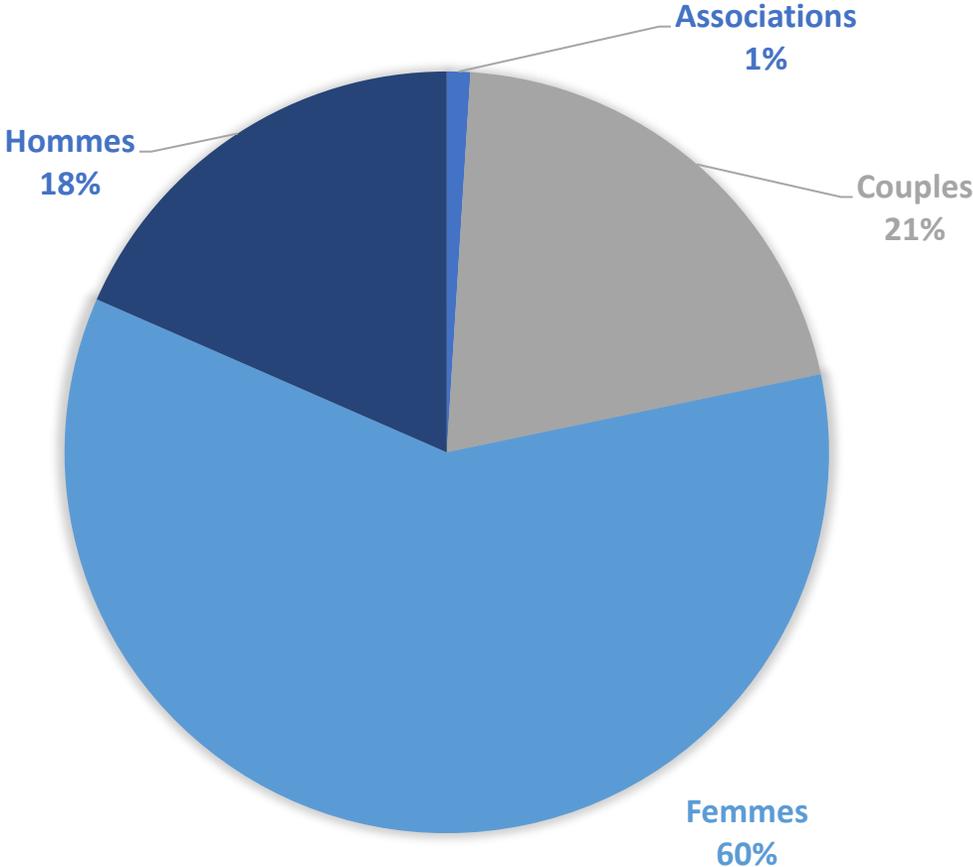


25 217km
parcourus par les
bénévoles

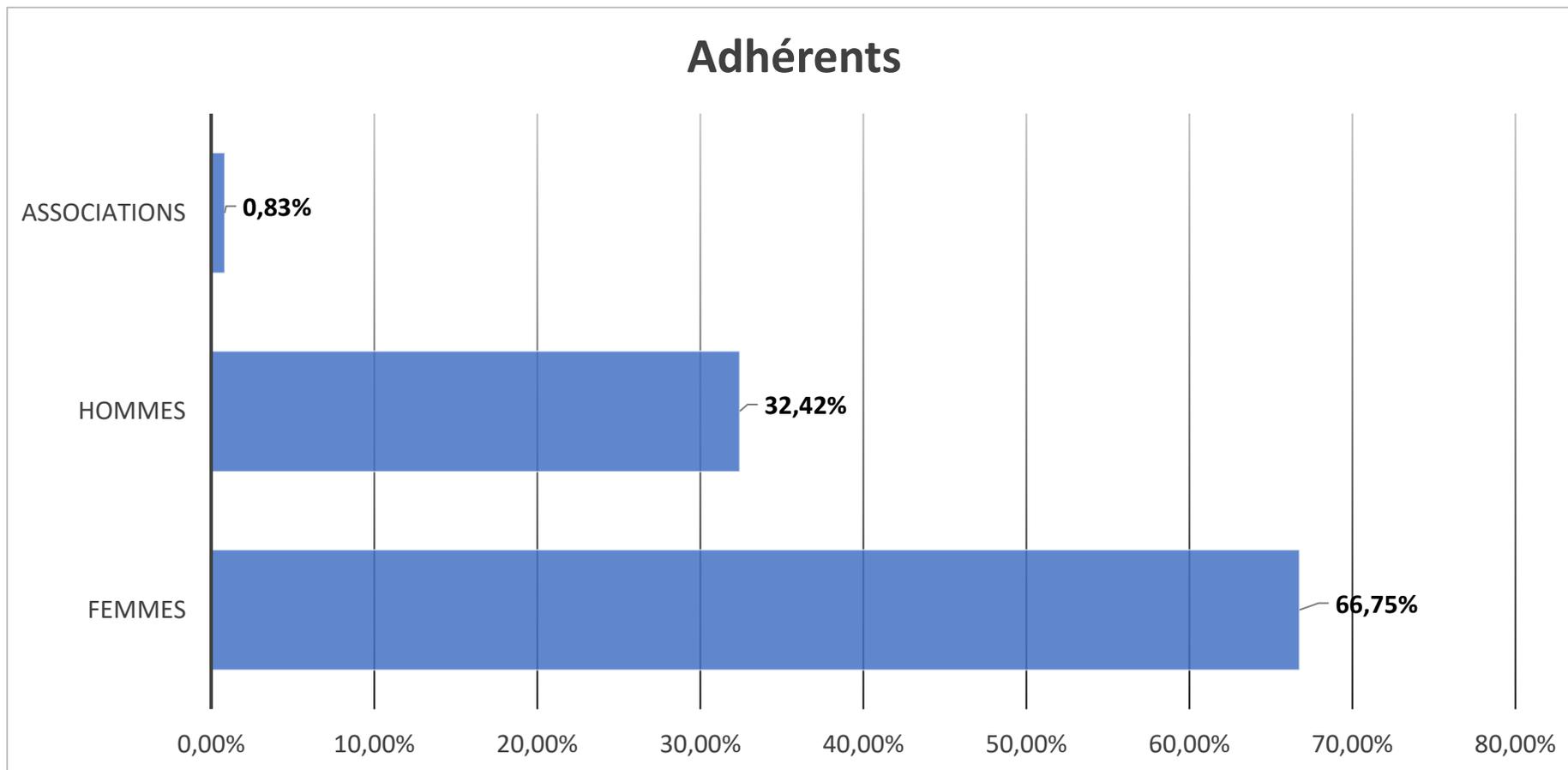
Les adhérents d'Ille-et-Vilaine

265 adhésions au 31/12/2022

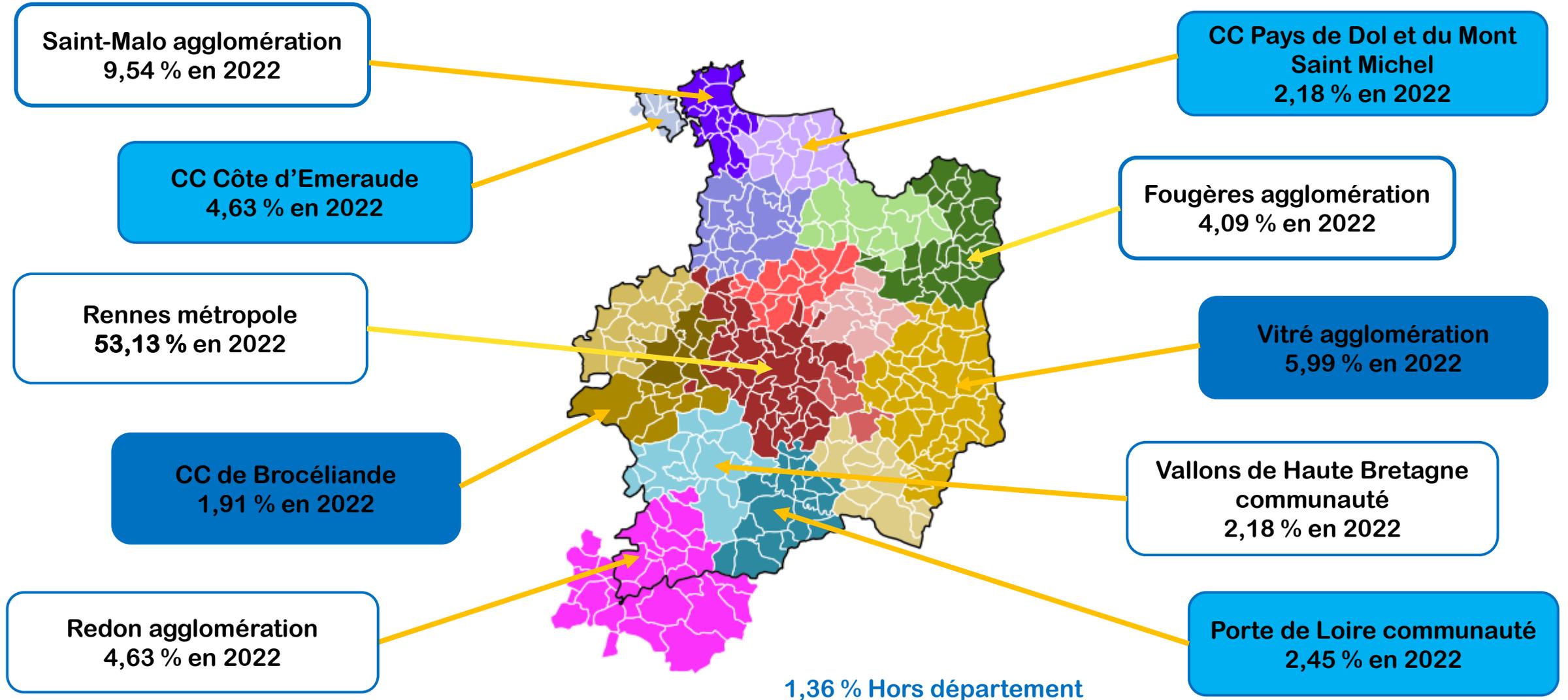
ADHÉSIONS



314 adhérents à la délégation Ile-et-Vilaine au 31/12/2022



Répartition des adhésions par EPCI au 31/12/22



Personnes concernées par la maladie et le handicap psychique

Estimations – Ile-et-Vilaine

À partir des données INSEE 2018

Population de
l'Ile-et-Vilaine
(INSEE, 2019)

1 079 498 habitants

Pourcentage de
personnes touchées
par des troubles
psychiques

3%

soit une estimation
de

32 000
personnes

Personnes de
l'entourage
impactées par la
maladie ou le
handicap psychique
d'un de leur proche

4%

soit environ
43 000 personnes

Soutien à l'entourage

Aide à l'entourage



Permanence téléphonique

Les messages sont enregistrés sur le répondeur. Les personnes sont rappelées dans les 48h



Accueil individuel sur RV sur les lieux de permanence
Assuré par un binôme de bénévoles

Référents parcours pénal
Accueil et contacts judiciaires



Groupe de parole

Animé par un(e) psychologue et une bénévole - engagement sur plusieurs séances

Rennes - St-Malo



Groupe Accueil échange (Rennes)

Animé par un bénévole et une infirmière
Accès libre
1 fois par mois



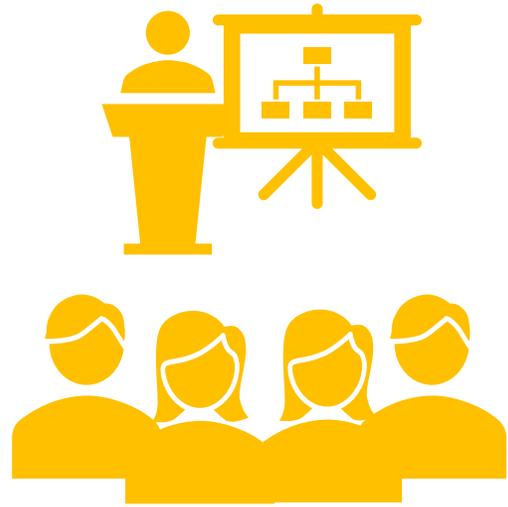
Groupe d'entraide des aidants bénévoles
Animé par 2 bénévoles



Cafés conviviaux
Échanges thématiques
3 organisés en 2022



L'accueil est assuré par
des pairs bénévoles
eux-mêmes concernés par la
maladie ou le handicap
psychique d'un ou plusieurs
proches



Afin d'assurer au mieux leur mission, ces bénévoles suivent

une formation spécifique.

L'accueil se fait toujours en binôme.

Aide à l'entourage



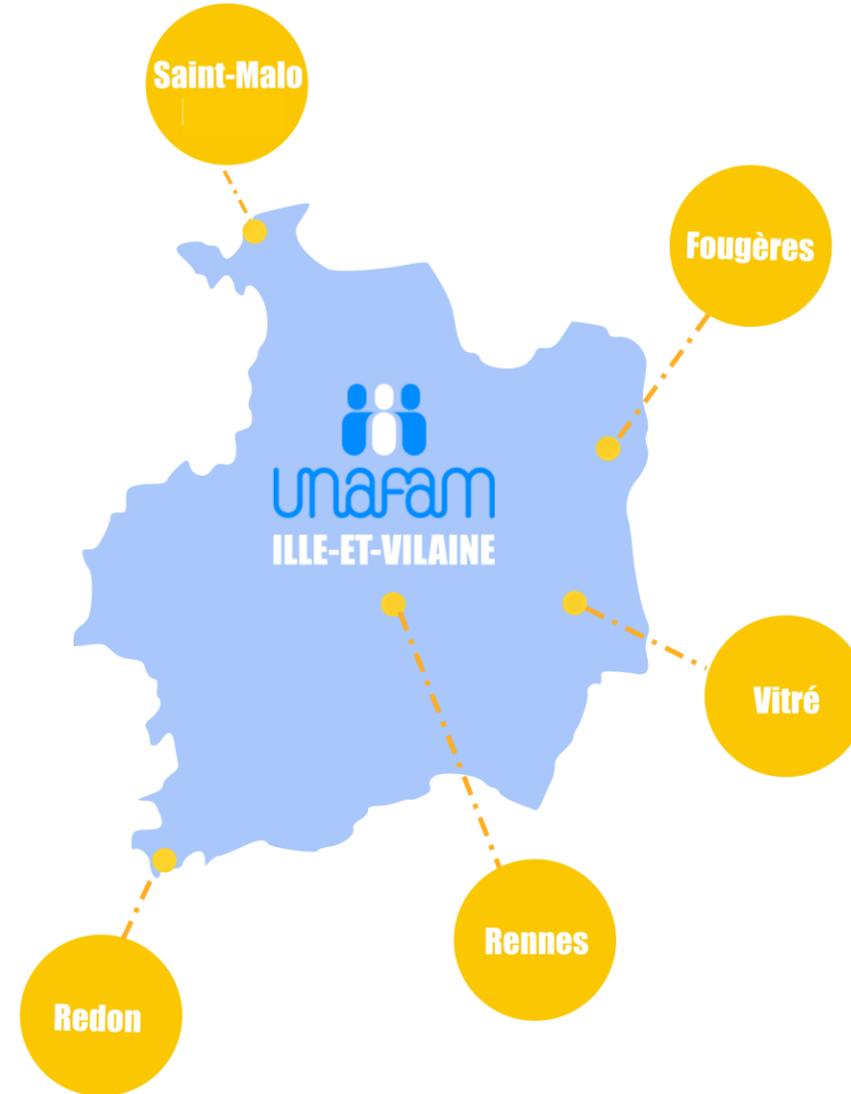
Les bénévoles
écoutent et aident
les familles à
s'orienter

- **MDPH**
Maison Départementale des personnes handicapées
- **Organismes de tutelle et curatelle**
- **SAVS – Services d'accompagnement à la vie sociale**
- **CMP – Hôpitaux, Cliniques**
Centres Médico-Psychologique, Hôpitaux de jour, hospitalisation temps plein
- **GEM et associations de patients**
Groupes d'Entraide Mutuelle
- **Service écoute-famille**
Siège UNAFAM

...

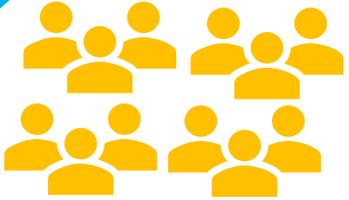
Les points d'accueil de la délégation Ille-et-Vilaine

Où nous rencontrer ?



Bilan de l'activité accueil

Accueil – bilan 2022



18 bénévoles
Impliqués dans
l'accueil en 2022
contre 13 en 2021



103 personnes reçues
en 2022
contre
96 personnes
en 2021



619 appels en 2022
contre
391 en 2021



Amplitude horaire de
chaque permanence
02h00 à 03h30

Accueil sur
rendez-vous

Formations à destination de l'entourage

Formations pour l'entourage organisées par la délégation



- **Journée d'information sur les troubles psychiques**

2 sessions d'une journée pour 24 participants

- **Mieux communiquer avec son proche bipolaire**

2 sessions de 2 jours pour 24 participants

- **Atelier Prospect**

1 session de 3 jours pour 9 participants

- **Journée Après-Prospect**

1 session d'une journée pour 7 participants

Formations suivies par les bénévoles

Formations suivies par les bénévoles en 2022

30 jours de formation suivis par les bénévoles en 2022

Formations organisées par l'UNAFAM

- Formation initiale pour les pairs-aidants familles – 2 jours - 3 personnes
- Formation à la responsabilité – 4 jours – 1 personne
- Formation référents parcours pénal – 2 jours – 1 personne

Autres formations

- Formation PSSM Premiers Secours en Santé Mentale – 2 jours - 1 personne
- Formation au programme de psychoéducation BREF par le CH le Vinatier Lyon – 1 journée - 16 personnes



Interventions auprès de publics divers

Interventions – rencontres – sensibilisations – présentations de l'association

→ Avec le Collectif Handicap 35

→ Demandes directes

● Publics variés :

- Etudiants en soins infirmiers, élèves ambulanciers
- Chauffeurs de taxi/transport scolaire
- Personnels de bibliothèque
- Professionnels du Ministère de la Justice
- ...

● Exemples de thèmes :

- Incidence des troubles psychiques sur les personnes et leur entourage
- Conduite à tenir pour le transport de personnes en situation de handicap psychique
- Témoignages sur le rôle d'aidant de personnes souffrant de troubles psychiques



Temps forts associatifs

Rencontres et évènements

Rencontres conviviales réunions des bénévoles

- Une à Saint-Malo
- Deux à Rennes

Semaines d'information sur la santé mentale

Thème : « Pour ma santé mentale, agissons
pour notre environnement »

- Conférence débat tout public « Eco anxiété »
- Théâtre documentaire « Je ne suis pas le fou qu'ils disent » : la « folie » vue par une usagère
- Conférence débat tout public « Troubles psychiques et environnement »
- Conférence « L'impact de la nature sur la santé » tout public : la nature dans tous les sens

Forum des associations

- Saint-Malo
- Vitré

Partenaires

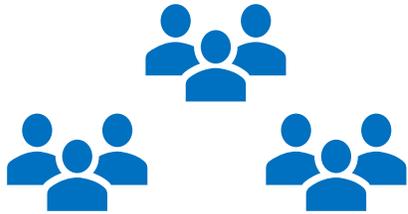
L'UNAFAM est partenaire de :

- **ARS (Agence Régionale de Santé)**
- **Établissements ou structures de soins psychiatriques publics et privés**
- **Structures d'accompagnement dédiées au handicap psychique (Etablissement Spécialisé Aide par le Travail, Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, Groupe d'Entraide Mutuelle...)**
- **Collectivités locales (Conseil départemental, MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées, CCAS - Centre Communal d'Action Sociale, CLIC Centre Local d'Information et de Coordination...)**
- **CLSM (Conseil Locaux de Santé Mentale)**

Représentations

Secteur sanitaire, social et médico-social

En 2022



28

Représentations au sein
d'instances et de groupes
de travail
dans le secteur sanitaire
(20 titulaires + 8 suppléants)



48

Représentations
Au total



20

Représentations au sein
d'instances et de groupes
de travail
dans le secteur social et
médico-social
(15 titulaires + 5 suppléants)

ARS - Conseils Territoriaux de Santé

« Le CTS, conseil territorial de santé est une instance qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire »

(Site de l'ARS)

« Un CTS comprend deux commissions, dont l'une spécialisée en santé mentale »

(ARS)

Bénévoles présents dans les CTS

Conseil Territorial de Santé Saint-Malo-Dinan

1 titulaire

Conseil Territorial de Santé Rennes-Redon-Fougères-Vitré

1 Titulaire

ARS – PTSM Projet Territorial de Santé Mentale

Qu'est-ce que le Projet Territorial de Santé Mentale ?

[Décret n°2017-1200 du 27 juillet 2017 - art. 1](#)

Article R3224-6

Le projet territorial de santé mentale a pour priorité l'organisation du parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, notamment pour les personnes souffrant de troubles psychiques graves et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap psychique, en vue de leur rétablissement et de leur inclusion sociale.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Projet territorial de Santé Mentale 35
5 bénévoles

CLSM - Conseils Locaux de Santé Mentale

Qu'est-ce que CLSM?

« Un CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

*Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des **objectifs stratégiques et opérationnels** ».*

Source : <http://clsm-ccoms.org/>

CLSM de Rennes
4 bénévoles

CLSM de Saint-Malo
1 bénévole

Commission Des Usagers

La CDU a été instaurée par la loi de 2016. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des malades et de leurs proches.

6 bénévoles répartis dans les CDU suivantes :

- Centre hospitalier de Redon : 1 titulaire
- Centre hospitalier Guillaume Regnier : 1 titulaire - 1 suppléante
- Centre hospitalier universitaire de Rennes : 1 titulaire
- Polyclinique Saint Laurent - Rennes : 1 suppléante
- Centre Hospitalier de Saint-Malo : 1 titulaire
- Centre La Thébaudais à Rennes : 1 titulaire
- Clinique de l'Espérance à Rennes : 1 suppléante

Commission Départementale des Soins Psychiatriques

La CDSP a été créée par la loi de juin de 1990 et renommée par la loi du 5 juillet 2011.

Elle est chargée de veiller au respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes admises aux soins sans consentement.

Elle visite des hôpitaux. Elle consulte les registres relatifs aux délais d'hospitalisation ainsi que ceux concernant la durée des mises en isolement et contention.

Elle reçoit les plaintes des personnes hospitalisées en soins sans consentement hospitalisées ou non et rend un rapport à l'ARS.

1 Bénévole

Conseils de surveillance

Ses missions se concentrent sur :

- les orientations stratégiques
- le contrôle permanent de la gestion de l'établissement

Le conseil de surveillance comprend trois collèges au sein desquels siègent :

- des représentants des collectivités territoriales
- des représentants personnels de l'établissement
- des personnalités qualifiées, dont des représentants d'usagers

Son président est élu parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées.



3 bénévoles :

- 1 au CHGR
- 1 à l'Hôpital de Saint-Malo
- 1 à l'Hôpital de Redon

Commission exécutive – COMEX

Elle définit la politique générale de l'institution et en assure la gestion

1 bénévole

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Elle prend toutes les décisions concernant les aides et les prestations au regard de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH (besoins de compensation et élaboration du plan personnalisé de compensation du handicap. La MDPH envoie les notifications d'orientation, aux personnes concernées, AAH, SAVS, SAMSAH, RQTH...)

4 bénévoles siègent dans cette commission.

4 à 5 séances par mois

Des bénévoles membres de Conseils d'administration et de commissions

Présence dans 9 Conseils d'administration

- **ESAT des Maffrais – Rennes : 1 bénévole**
- **ESAT Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine : 2 bénévoles**
- **GEM Stratagem – Vitré : 1 bénévole**
- **GEM L'oxygène – Redon : 1 bénévole**
- **GEM Le Sémaphore – Dinard : 1 bénévole**
- **Association tutélaire ATI - Rennes : 1 bénévole**
- **Associations gestionnaires Espoir 35 : 1 bénévole**
- **Collectif handicap 35 : 2 bénévoles**
- **Membre de la commission d'admission Résidence accueil de Saint-Malo et habitats groupés à Dol-de-Bretagne et Paramé : 1 bénévole**

Bilan financier

Bilan 2022 – Budget prévisionnel 2023

Charges 2022

26 112 €

Produits 2022

26 805 €

Subventions 40 % - Cotisations 19 % - Dons 19 %

Budget prévisionnel 2023 équilibré

Dépenses : 26 100 €

Recettes : 26 100 €

DONS

Le montant des dons, pour l'année 2022 s'élève à 5 159 €.

Vous avez été nombreux à faire un don à l'association, soyez en vivement remerciés.

Projets en cours et à venir

Actions et perspectives 2023

- Poursuivre les actions existantes, tout particulièrement celles de **soutien aux familles**
- Développer des compétences spécifiques pour **accueillir les parents d'enfants et d'adolescents**
- Organiser une journée d'information « **troubles du comportement et parcours scolaire** »
- **Sensibiliser le grand public** pour améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychiques
- Développer et faire connaître les **formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)**
- Se donner les moyens de répondre aux **demandes de sensibilisation aux troubles psychiques pour des publics divers**
- Continuer à organiser des **rencontres** et mettre en place un **dispositif de soutien aux bénévoles**
- **Consolider la participation dans les instances relatives à la psychiatrie et à la santé mentale** : continuer à s'investir dans les CLSM de Rennes et de St Malo
- Participer aux **SISM** (Semaines d'information sur la santé mentale) qui auront lieu du 9 au 22 octobre 2023, sur la thématique « **A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit** »
- Développer la notoriété de l'UNAFAM 35 vers le tout public par une **communication efficiente et diversifiée** (vers les familles, les CMP, les médecins généralistes...)

Actions et perspectives 2023

- Poursuivre le travail engagé dans le **PTSM 35** (Projet Territorial en Santé Mentale) en tant que contributeurs ou pilotes des actions visant « un parcours de vie en Santé mentale sans rupture » principalement dans les actions suivantes :
 - *« Développer les équipes de suivis intensifs ambulatoires psychiatriques à domicile »*
 - *« Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi »*
 - *« Habiter dans la cité : des solutions adaptées d'habitat & un parcours accompagné »*
 - *« Créer une culture « santé mentale » dans les formations initiales et continues »*
 - *« Pour un accueil et des pratiques adaptées : prendre en compte le savoir expérientiel des personnes concernées et de leur entourage »*
 - *« Soutenir et développer les dispositifs de pairs-aidance »*
- Assurer la **continuité de l'association** : désigner un délégué adjoint pour la délégation départementale
- Développer les **relations avec la délégation régionale** notamment dans le cadre de bureau élargi pour accompagner les représentants des usagers
- Partager nos **expériences et nos moments de convivialité** pour augmenter les adhésions et renforcer l'équipe des bénévoles
- Continuer à organiser des **rencontres** et faire vivre le **dispositif de soutien aux bénévoles**
- Finaliser le **livret d'accueil** pour les nouveaux bénévoles

Merci de votre attention !

Et maintenant échangeons, partageons